

DEVELOPMENTS / DÉVELOPPEMENTS

LOOKING BACK: REFLECTIONS ON COMPETITION POLICY DEVELOPMENTS

CCLR Editorial Team

In the interest of preserving professional memory about developments in competition policy, the Editorial Team of the Canadian Competition Law Review introduces a new feature with this issue. We will invite prominent senior leaders of the field in Canada to “tell their story” – to take us through significant competition-related developments or events through the perspective of someone centrally involved.

The Editorial Team is extremely pleased to present the first of these accounts here. Our first author is J.J. Camp Q.C. of Camp Fiorante Matthews Mogerman in Vancouver. As most of you will know well, J.J. has been a central figure in the development of a competition class action regime in Canada. Together with others from his and partner firms, he has been involved in many of the major competition class actions in Canada, typically on behalf of victims of anticompetitive behaviour. There were many important questions about class actions under Canadian law that J.J. and his fellow pioneers (on both sides) had to litigate along the way, so the work was not easy --- as he explains below. J.J. has had a distinguished career apart from competition law as well, for example representing plaintiffs in numerous product liability and aviation cases. He is very well known for actions securing major damage awards for victims in hepatitis C and asbestos cases. He has argued approximately 15 matters before the Supreme Court and served as president of the Canadian Bar Association in 1991-1992.

Afin de préserver le souvenir qu'à notre profession de l'évolution des politiques sur la concurrence, l'équipe de rédaction de la Revue canadienne du droit de la concurrence y va d'une nouveauté dans ce numéro : elle invite des sommités canadiennes dans le domaine à « raconter leur histoire » – que ce soit en nous narrant des épisodes marquants du droit de la concurrence ou en présentant, de leur point de vue, des événements auxquels ils ont activement participé.

L'équipe de rédaction est on ne peut plus fière de publier les premiers de ces récits dans ce numéro. Notre premier auteur est J. J. Camp, c.r., de chez Camp Fiorante Matthews Mogerman, à Vancouver. Comme beaucoup

de vous le savent, M^e Camp a grandement contribué à l'encadrement des recours collectifs en droit canadien de la concurrence. Il a participé, avec des collègues de son cabinet et de firmes associées, à bon nombre des actions collectives majeures qu'à vues le Canada, défendant habituellement les victimes de pratiques anticoncurrentielles. Nombreuses sont les questions cruciales au recours collectif en droit canadien que M^e Camp et ses collègues précurseurs (de part et d'autre de la salle d'audience) ont dû faire trancher en justice pour la première fois. La tâche n'était donc pas facile – comme nous l'expliquera M^e Camp. Et sa brillante carrière ne se borne pas au droit de la concurrence; il a aussi représenté des demandeurs dans de multiples dossiers d'aviation et de responsabilité associée aux produits. Il est également connu pour avoir œuvré à obtenir des dommages-intérêts considérables pour les victimes dans des affaires d'amiante et d'hépatite C. Enfin, il a plaidé environ 15 causes devant la Cour suprême et siégé à la présidence de l'Association du Barreau canadien en 1991-1992.